

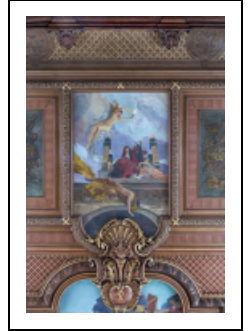
PEINTURE MONUMENTALE : LA VÉRITÉ, LA JUSTICE ET L'INNOCENCE

Bourgogne-Franche-Comté, Doubs
Besançon

Emplacement : Salle des audiences
solennelles

Dossier IM25005836 réalisé en 2024

Auteur(s) : Fabien Dufoulon



Historique

L'œuvre est l'une des trois peintures monumentales créées par Paul Gervais en 1902. Contrairement à la toile centrale, celle-ci n'est ni signée ni datée.

Période(s) principale(s) : 1er quart 20e siècle

Dates : 1902 (daté par source)

Auteur(s) de l'œuvre :

Paul Gervais (peintre, attribution par source)

Origines et lieux d'exécution :

lieu d'exécution : Paris

Description

Peinture sur toile marouflée dans le compartiment nord-est du plafond de la salle des audiences solennelles.

Éléments descriptifs

Catégories : peinture murale

Matériaux : matériau textile, peint, marouflé

Dimensions :

Dimensions non prises.

Iconographie :

La Justice et la Vérité, assises entre deux colonnes, sont surmontées de l'Innocence. Devant elles, le Crime (ou le Mensonge) tombe dans le vide.

Justice

vérité

mensonge

État de conservation :

bon état

Sources documentaires

Bibliographie

- Desnot, Adélie. Le Plafond peint de la salle des audiences solennelles du palais de justice de Besançon. 2024.

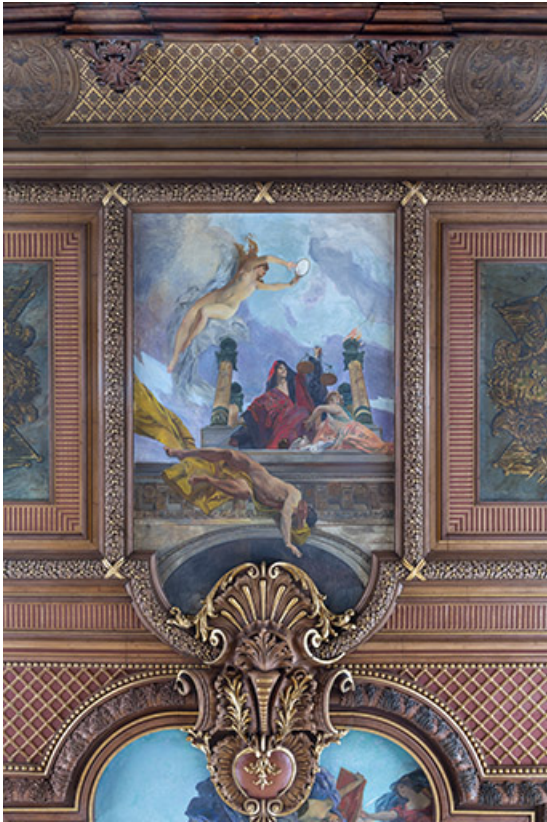
Desnot, Adélie. Le Plafond peint de la salle des audiences solennelles du palais de justice de Besançon. Mém. d'étude : École du Louvre : 2024.

Informations complémentaires

Aire d'étude et canton : Bourgogne-Franche-Comté

Dénomination : peinture monumentale

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue d'ensemble.

25, Besançon, 2 rue

N° de l'illustration : 20242500035NUC4A

Date : 2024

Auteur : Jérôme Mongreville

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine